


ANNEXE 1. Grille d'identification des dangers et évaluation des risques

Arr./Serv. :	Direction :	Complété par : S. Heng	Date : 2-nov-18
UADM :	Participants : J. Désy, S. Ferrarini, D. Nault et S. Fréchette		
Activité : cadenassage réseau d'eau secondaire	Fréchette	Approuvé par :	Date :
Opération/équipement/procédé : Pose d'un manchon de perforation avec perçage sur une conduite sous pression (4 pouces et plus de diamètre)		Cadenassage non requis pour conduite sous pression	

IDENTIFICATION des DANGERS			ÉVALUATION des RISQUES											
			Évaluation initiale					Évaluation finale						
			Composantes du risque <small>(Rf Annexe 3)</small>			Indice de risque initial <small>(Rf Annexe 4)</small>		Mesures correctives <small>(Rf Annexe 4)</small>			Composantes du risque <small>(Rf Annexe 3)</small>			Indice de risque final <small>(Rf Annexe 4)</small>
Tâche OU Parties d'équipement ou de procédé	Dangers identifiés		Gravité (G)	Fréquence (F)	Probabilité (P)	Pointage (G X P X F)	Niveau de risque	Actions	Responsable et échéance	Gravité (G)	Fréquence (F)	Probabilité (P)	Pointage (G X P X F)	Niveau de risque
	Danger (ex. : outil coupant, travail en hauteur, client agressif) <small>(Rf Annexe 2)</small>	Conséquences vraisemblables à la SST (ex : éraflures, coupure, fracture, choc post-traumatique) <small>(Rf Annexe 3)</small>												
Espace clos	Voir fiche IDER Espace clos													
Tranchée, excavation	Voir fiche IDER Creusement-tranchées-excavation													
Signalisation : appliquer les panneaux réglementaires	Danger mécanique : se faire frapper	Fracture	Critique	Très élevé	Possible	400	(4) Élevé	Port des EPI Fermeture de rue Utilisation d'un véhicule de protection		Critique	Élevé	Peu probable	160	(2) Faible
	Danger ergonomique : manutention des panneaux	TMS léger	Mineure	Très élevé	Possible	100	(2) Faible	Évaluation des charges et formation		Mineure	Très élevé	Possible	100	(2) Faible
	Danger thermique : froid, chaud	Mineur	Mineure	Moyenne	Possible	60	(1) Très faible	Port des vêtements adéquats Appliquer des mesures de prévention appropriées au froid ou chaud		Mineure	Moyenne	Possible	60	(1) Très faible
	Danger physique : chute de plein pied causée par plaque de glace, neige, trottoir, sol inégale, boue	Entorse, fracture simple, contusion, commotion	Grave	Très élevé	Probable	600	(4) Élevé	Abrasive, nettoyage des lieux, crampons Inspection des lieux de travail Capsules vidéo sur les chutes et glissades		Grave	Très élevé	Possible	300	(3) Modéré
Délimitation aire de travail	Danger ergonomique : manutention des barricades	TMS léger	Mineure	Très élevé	Possible	100	(2) Faible	Évaluation des charges et formation		Mineure	Très élevé	Possible	100	(2) Faible

Pose du manchon de perforation 	Danger mécanique : éclat des pièces (tuyau d'eau, pièces du manchon de perforation, rupture pneumatique/hydraulique, bris de l'appareil de levage)	Fracture, contusion, commotion	Grave	Faible	Possible	120	(2) Faible	Formation sur appareils et outils Inspection et entretien préventif des équipements		Grave	Faible	Possible	120	(2) Faible
	Danger chimique : éclaboussures huiles hydrauliques végétales	Mineur	Mineure	Faible	Possible	40	(1) Très faible	Inspection et entretien préventif des équipements Port d'EPI		Mineure	Faible	Possible	40	(1) Très faible
	Danger physique : inondation dans la coupe	Mineur	Mineure	Faible	Possible	40	(1) Très faible	Prendre connaissance du plan de fermeture et s'assurer de l'accessibilité et fonctionnalité des vannes Installer des pompes fonctionnelles à proximité		Mineure	Faible	Possible	40	(1) Très faible
	Danger physique : monter et descendre dans la coupe ou chambre de vannes	Chute 4 à 8 pieds, fracture, entorse, contusion	Grave	Faible	Probable	240	(3) Modéré	Angle de repos et hauteur à respecter 3 points d'appui (échelle)		Grave	Faible	Possible	120	(2) Faible
	Danger ergonomique : manutention des outils et pièces (poids)	TMS, fracture, entorse	Important	Faible	Peu probable	40	(1) Très faible	Formation à la tâche et aux outils		Important	Faible	Peu probable	40	(1) Très faible
	Danger physique : accrochage et trébuchage lié à la configuration	Égratignures, ecchymoses	Mineure	Faible	Probable	80	(2) Faible	Lieux propres et dégagés Port des EPI		Mineure	Faible	Possible	40	(1) Très faible
	Danger biologique : contact avec matières biologiques	Gastro	Important	Faible	Probable	160	(2) Faible	Carnet de vaccination à jour Trousse de nettoyage individuelle des mains		Important	Faible	Possible	80	(2) Faible
	Danger physique : monté et descendre le matériel	Mineur	Important	Faible	Probable	160	(2) Faible	Inspection et entretien des élingues Port des EPI Travailleur pas sous la charge Sac à outil		Important	Faible	Possible	80	(2) Faible
Fin des travaux	Danger mécanique : se faire frapper lors enlèvement de la signalisation	Fracture	Critique	Très élevé	Possible	400	(4) Élevé	Port des EPI Fermeture de rue Utilisation d'un véhicule de protection		Critique	Élevé	Peu probable	160	(2) Faible
						#N/A	#N/A						#N/A	#N/A

ANNEXE 3. Les 3 critères d'évaluation du risque

GRAVITÉ : *le plus haut niveau de conséquences vraisemblables en terme de lésion ou de dommages qui pourrait résulter du contact avec le danger identifié*

Niveau	Description	Facteur	Mots-clés
Catastrophique	Mortalité, invalide à vie	25	s.o.
Critique	Perte de temps avec incapacité permanente, le travailleur ne revient pas à son poste régulier	20	Amputation, fractures multiples, surdit�, br�lure 3e degr�e, choc post-trauma chronique
Grave	Perte de temps avec incapacit� temporaire, le travailleur a besoin d'une p�riode d'adaptation avant son retour � son poste r�gulier (ex. : retour progressif)	15	Entorse, fracture simple, tendinite, commotion, br�lure plus grave, infections graves, choc post-traumatique
Important	Perte de temps, le travailleur revient � son poste r�gulier	10	Foulure, gastro, coupure profonde, br�lure mod�r�e
Mineure	Premiers soins sans perte de temps, le travailleur continue sa journ�e r�guli�re ou est de retour le lendemain	5	Ecchymose, inconfort, irritation mineure, �gratignure

FR QUENCE D'EXPOSITION : *fr quence de r alisation de la t che exposant le ou les travailleurs au danger*

Niveau	Description	Facteur
Tr�s �lev�	Continuellement (plusieurs fois par jour)	5
�lev�	Fr�quemment (environ une fois par jour)	4
Moyenne	Occasionnellement (entre une fois par semaine et une fois par mois)	3
Faible	Peu fr�quemment (entre une fois par mois et une fois par ann�e)	2
Tr�s faible	Rarement (exceptionnelle) �a d�j �t� fait ou �a pourrait potentiellement �tre fait dans certaines conditions	1

PROBABILIT  : *quelle est la probabilit  que la gravit  de l' v nement accidentel retenu se produise en tenant compte des mesures en place*

Niveau	Description	Facteur
Tr�s probable	Aucune mesure de s�curit�, va certainement survenir un jour	10
Probable	Mesures de s�curit� faibles (ex.: �quipements de protection individuelles seulement de fournis)	8
Possible	Des mesures de pr�vention sont en places (ex. : formation, proc�dures, inspections, alarmes et affichages)	4
Peu probable	Des contr�les techniques sont en place (ex.: protecteurs fixe sur une machine, syst�me de ventilation automatis�, garde-corps, interverrouillage)	2
Improbable	Pratiquement impossible, �limination � la source	1

ANNEXE 4. Échelle des niveaux de risque

Indice de risque		Actions	Délai de correction
Pointage	Niveau de risque		
≥ 800	(5) Très élevé	On doit envisager de cesser l'activité ou l'opération. Des mesures doivent être mises en place immédiatement. Une méthode de travail sécuritaire et détaillée est nécessaire et sa mise en œuvre doit être surveillée	Immédiat
400 à 799	(4) Élevé	Action requise le plus tôt possible. Des mesures doivent être prises afin d'éliminer ou de réduire le niveau de risques dans un délai donné.	Court terme
200 à 399	(3) Modéré	Action requise. Risque doit être réduit mais situation sans caractère d'urgence. Privilégier les solutions économiques tout en répondant aux exigences.	Moyen terme
70 à 199	(2) Faible	Risque possible. S'assurer que la situation correspond aux exigences légales et objectifs de la Ville. Maintenir la surveillance et le contrôle.	Long terme ou selon préoccupations locales
5 à 69	(1) Très faible	Risque acceptable. Correspond aux exigences légales et objectifs de la Ville. Aucune mesure ultérieure requise. Maintenir la surveillance et le contrôle.	Aucun ou selon préoccupations locales